

WaCyNews

Wallonie cyclable

décembre 2019 • N°19



©AdobeStock



La Déclaration de politique régionale 2019-2024 du Gouvernement prévoit de déployer une stratégie volontariste pour développer l'usage du vélo comme moyen de déplacement utilitaire. En lien avec la vision FAST-Mobilité 2030, la part du vélo devra quintupler dans les 10 ans à venir afin d'atteindre au minimum 5%.



Pour ce faire, dès le début de l'année prochaine, un plan Wallonie cyclable à l'horizon 2030 sera élaboré en concertation avec tous les acteurs concernés, en ce compris le monde associatif. D'importants moyens seront également dégagés pour créer les conditions qui permettront au vélo d'exprimer son formidable potentiel en matière de mobilité quotidienne.

Ainsi, chaque année, 75 millions d'euros, soit une vingtaine d'euros par habitant, seront consacrés à des infrastructures cyclables de qualité garantissant la sécurité, le confort et la fluidité que les usagers méritent. Ce qui inclura, entre autres, la création de voies prioritaires pour le vélo.

Enfin, pour pouvoir tirer le meilleur parti possible des ressources dégagées, une planification plus cohérente du réseau sera établie, qui s'appuiera en priorité sur les zones urbaines et sera de nature à apporter des réponses concrètes aux besoins réels des cyclistes.

Tout cela dans l'intérêt de chacun, car il est urgent d'aller vers une mobilité davantage respectueuse de notre environnement, de notre cadre de vie, de notre santé, à l'image d'une Région moderne, dynamique et ambitieuse.

Monsieur Philippe Lorent, Directeur de la
Pannification de la Mobilité au SPW Mobilité

Le savez-vous? • Le saviez-vous? • Le

Trottinettiste = cycliste ?

Trottinettiste = cycliste?

Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous • Le



En fonction de leur vitesse, les conducteurs de trottinettes et autres engins de déplacement sont considérés soit comme des piétons soit comme des cyclistes.

Le Code de la Route différencie deux catégories d'engins de déplacement : **les engins de déplacement non motorisés d'un part** (trottinette classique, skateboard, chaise roulante...), et **les engins de déplacement motorisés d'autre part** (trottinette électrique, gyropode, hoverboard, chaise roulante électrique...). Précisons que ces derniers ne peuvent jamais, par construction, être capables de dépasser la vitesse de **25 km/h**. **Les utilisateurs d'engins de déplacement, motorisés ou pas, sont assimilés à des piétons lorsqu'ils circulent à l'allure du pas**, et peuvent donc rouler sur les trottoirs ; **au-delà de cette vitesse**, ils doivent suivre les règles qui s'appliquent aux **cyclistes**, comme emprunter les pistes cyclables lorsqu'elles sont praticables. Sur le RAVeL, les engins de déplacement sont évidemment les bienvenus.

Plus d'infos dans notre article consacré à la micro-mobilité sur mobilite.wallonie.be.



Interview

Nous vous en parlions dans le dernier numéro, le vélo en entreprise a véritablement le vent en poupe. Aussi, désireux de mettre les gens en selle pour diminuer l'utilisation de la voiture et principalement de la voiture de société, quatre amis ont créé en 2017 l'entreprise KAMEO Bikes, laquelle est basée à Liège et fournit des services vélo à destination des employeurs (leasing, location, vente, gestion de flotte). Nous avons demandé à Julien Jamar, cofondateur et gérant, de nous en dire un peu plus.



Quand et comment est né ce beau projet ? Avez-vous été soutenus dans votre démarche ?

Le projet est né en décembre 2016, quelque part entre les fêtes... La société a été créée en septembre 2017, après un bel été de réflexion. Nous pouvons compter sur le support du VentureLab, (un incubateur fondé par l'ULiège, financé entre autres par la Région et destiné à l'entrepreneuriat des étudiants et des jeunes diplômés, N.D.L.R.). Nous avons la chance d'y être coachés par Luc Pire, entrepreneur chevronné, passionné et convaincu par le vélo. Nous avons aussi bénéficié d'un prêt de Novallia (filiale de la SOWALFIN, N.D.L.R.), ce qui nous a permis d'acquérir notre première flotte de vélos.

Votre société, on le disait en intro, est basée à Liège. L'ancrage local est-il important ?

Le vélo est par définition un moyen de transport local. Nous essayons d'être aussi proches que possible de nos partenaires et de nos clients, ce qui est une de nos forces. Cet ancrage local est donc important mais en aucun cas une limite. C'est aussi motivant de voir qu'il reste énormément à faire pour le vélo, pas seulement à Liège, mais dans toute la Wallonie.

Quels types d'entreprises font appel à vos services ? Y a-t-il des entités Tous vélo-actifs parmi elles ?

Aujourd'hui, KAMEO compte une dizaine de clients, situés dans les centres urbains wallons (Liège, Mons, Namur, Louvain-la-Neuve) et à Bruxelles. Plus de la moitié font partie du réseau Tous vélo-actifs. Les entreprises qui se tournent vers nous sont de tous types et tailles. Cela va de la TPE à des entreprises nationales de plusieurs milliers de collaborateurs.

L'intérêt pour des vélos d'entreprise émane-t-il plutôt des travailleurs ou des employeurs ? Quelle est la motivation de départ ?

Cela dépend. Parfois la demande vient plutôt du côté RH, le vélo pouvant être un avantage salarial intéressant ou un moyen d'attirer les jeunes talents qui rejettent petit à petit la voiture. Mais nous avons surtout des demandes pour répondre à des besoins spécifiques et pour améliorer les déplacements professionnels des collaborateurs de nos clients. Car en plus de fournir des vélos avec un service, KAMEO a développé un système de gestion de flotte, ce qui permet de construire de réels projets de mobilité.

Un de nos clients a par exemple fait l'acquisition de 3 vélos, avec un système sécurisé de réservation et d'accès aux vélos. Ses employés peuvent désormais se rendre chez des clients en centre-ville sans prendre leur voiture, gagnant ainsi plusieurs dizaines de minutes par aller/retour. Le système de gestion permet de quantifier le nombre de vélos nécessaires et d'assurer un suivi optimal.

Quels types de vélos proposez-vous ? Êtes-vous attentifs à l'aspect durable ?

Nous avons sélectionné nos marques selon différents critères qui sont aussi ceux de nos clients. Les vélos d'entreprise doivent être robustes et fiables, avec un bon rapport qualité-prix, un design relativement sobre, et enfin être issus de marques géographiquement proches. Nous proposons par exemple les vélos belges Ahooqa et Bzen, qui sont fabriqués en Europe (cadres et assemblage), ce qui est rare, puisqu'aujourd'hui la Chine représente plus de 90% de l'industrie du cycle.

Comment voyez-vous l'avenir de KAMEO Bikes ? Et plus généralement du vélo utilitaire en Wallonie ?

KAMEO veut devenir un acteur établi de la mobilité douce. Nous y travaillons tous les jours, en démontrant à nos clients que le vélo a sa place dans nos déplacements quotidiens. Nous espérons pouvoir aider d'autres entreprises à se mettre en selle, et nous développer davantage. Le potentiel du vélo utilitaire en Wallonie est énorme. Le vélo jouera un rôle de plus en plus important dans notre manière de nous déplacer, que ce soit pour des raisons pratiques, économiques, environnementales ou sportives.

Pour plus de détails Kameobikes.com

Julien Jamar, cofondateur et gérant



Focus: Le vélo utilitaire, c'est aussi en hiver!

La Semaine de la Mobilité a été pour beaucoup d'entre nous l'occasion de réfléchir à notre manière de nous déplacer et de tester des solutions alternatives à la voiture. Le vélo, on le sait, présente un potentiel formidable, particulièrement pour les trajets de courte et de moyenne distance. Qui plus est s'il est assisté d'un moteur électrique. Mais avec le changement de saison, les bonnes résolutions ont tendance à se faire oublier... Et pourtant, ce n'est pas parce que la météo fait un peu la tête qu'on doit boudier son compagnon à deux roues. Car il reste quoi qu'il en soit un mode de déplacement très pratique et efficace, bien plus par exemple que la voiture pour les trajets de moins de cinq kilomètres en agglomération. Simultanément, il permet de faire un peu d'exercice, de s'aérer le corps et l'esprit, ce qui est particulièrement recommandé en hiver, où la fatigue et la déprime menacent. Se déplacer à vélo offre donc un double gain de temps : moins d'heures passées dans les embouteillages et à la salle de sport... Pour qu'en hiver, les déplacements à vélo restent un plaisir à la fois utile et sûr, pensez toutefois à vous équiper en conséquence, sans pour autant casser votre tirelire. Il existe quantité de solutions efficaces à des prix tout à fait abordables. Et rappelez-vous qu'à vélo, l'important est avant tout de se sentir libre de ses mouvements et bien dans sa peau. Pour des conseils de spécialistes en matière d'équipement vélo, visitez les sites de Pro Velo et du GRACQ :

- [Rouler à vélo l'hiver](#)
- [Le guide d'achat de Pro Velo pour rouler à vélo par tous les temps](#)
- [Rouler sous la pluie](#)



VISIBILITÉ, VISIBILITÉ, VISIBILITÉ...

En hiver, qui dit moins de luminosité dit moins de visibilité pour les cyclistes, et donc un risque bien plus élevé d'accident impliquant un autre véhicule. À vélo, optez donc pour des vêtements clairs, qui sont beaucoup plus visibles pour les autres usagers, et n'hésitez pas à vous équiper d'éléments rétro réfléchissants (gilet fluo, couvre-sac, brassard...). Rappelons que la loi impose la présence permanente de catadioptres sur le vélo, ainsi que l'usage de feux – un blanc ou un jaune à l'avant et un rouge à l'arrière – de nuit ou lorsque la visibilité est inférieure à 200 m. **Car un cycliste éclairé est un cycliste protégé !**

Les équipements précités permettent d'être vus, mais pas de voir ! Si une partie des déplacements doivent se faire en dehors des zones urbaines bien éclairées (par exemple sur des tronçons du Ravel, des chemins de campagne...), il est recommandé d'avoir aussi à l'avant des lampes LED puissantes qui permettent de distinguer convenablement la route devant soi...

Plus d'infos : [ici](#) et [ici](#).

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019 AU 1^{ER} MARS 2020

Mouillé / Pas mouillé ? Dites-le-nous...

La Belgique, pays de la pluie ? Cyclistes, prouvez-nous le contraire sur www.veloactif.be

Tous vélo actifs !

WWW.VELOACTIF.BE

MOUILLÉ/PAS MOUILLÉ ? DITES-LE-NOUS...

Les clichés ont la dent dure. Tout le monde sait par exemple qu'en Wallonie, il pleut tout le temps, et que se déplacer à vélo au quotidien nécessite une très grande force de caractère, voire de sérieuses tendances masochistes. Qui plus est en hiver, où le froid rend l'exploit encore plus téméraire.

D'ailleurs, ce n'est un secret pour personne : si la part modale du vélo est aussi importante aux Pays-Bas et au Danemark, c'est grâce au microclimat méditerranéen qui illumine toute l'année nos voisins du Nord.

Vous l'aurez compris, cette « subtile » touche d'ironie visait seulement à expliquer que la météo wallonne n'est pas, quoi qu'on en dise, rédhibitoire pour la pratique du vélo utilitaire. Dans le domaine de la sensibilisation à la mobilité active, on a coutume de dire que, sous nos latitudes, les cyclistes quotidiens ne sont importunés par la pluie qu'environ 8% du temps. Un chiffre bien loin des idées reçues...

Pour le prouver, Tous vélo-actifs souhaite connaître votre expérience personnelle : jusqu'au premier mars, encodez chaque semaine les trajets que vous avez effectués à vélo pour vous rendre au travail, et précisez si vous avez été mouillé un peu, beaucoup, passionnément... ou pas du tout ! Plus vos témoignages seront nombreux, plus les statistiques obtenues seront pertinentes. Et nous sommes impatients de les connaître !

Des prix à gagner ! En guise de remerciement, Tous vélo-actif offrira :

- Chaque semaine, à un participant tiré au sort, un **bon d'achat de 30 € chez Decathlon** ;
- À l'issue de la campagne, un **bon cadeau d'une valeur de 250 €** à valoir sur un séjour à vélo, offert par tirage au sort parmi l'ensemble des participants.

Participez à la campagne sur veloactif.be

UN VÉLO EN BON ÉTAT

Pour éviter les mauvaises surprises, surtout quand les conditions sont un peu moins bonnes (chaussée glissante...), assurez-vous que votre vélo soit en parfait état de marche (freins, pneus, câblage...). Sachez aussi que la pluie, la boue, le sel, la saleté ont tendance à abîmer plus rapidement les pièces de votre vélo : veillez donc à les nettoyer et à les lubrifier régulièrement. Enfin, concernant les vélos électriques, il est bon de savoir que le froid diminue l'autonomie des batteries : en cas de non-utilisation, il est conseillé de conserver les batteries dans un endroit sec et à une température d'environ 20°, mais aussi de veiller à ce qu'elles soient chargées à au moins 75% de leur capacité.

Plus d'infos [ici](#)





LE RAVEL, NOTRE RÉSEAU DE VOIES LENTES, SE DÉVELOPPE

Actuellement, le RAVeL compte 1440 kilomètres de voies réservées aux usagers non motorisés. Chaque année, le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures réalise de nombreux travaux sur le réseau en vue de répondre aux grands objectifs des Plans RAVeL successifs du Gouvernement wallon :

- Aménagement de courts tronçons manquants sur des sections existantes du RAVeL ;
- Aménagement de chaînons manquants stratégiques permettant de développer des itinéraires cyclables de longue distance ;
- Amélioration de la qualité des infrastructures existantes et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :
 - o Asphaltage de pré-RAVeL et de sections non indurées ;
 - o Pose de signalisation directionnelle
 - o Entretien du réseau existant.

Ainsi, en 2019, ce sont pas moins de 23 km de nouvelles sections qui ont été aménagés, 18 km empierrés qui ont été asphaltés, 6 km de revêtement renouvelés, une dizaine d'ouvrages d'art entretenus et pas moins de 100 km qui ont été équipés d'une signalisation directionnelle.



Ces réalisations visent à offrir des conditions optimales de sécurité et de confort aux nombreux usagers qui empruntent ce réseau au quotidien.

Voici un aperçu des nouvelles sections du RAVeL que vous

pouvez découvrir et parcourir dès à présent sur des anciennes lignes de chemin de fer ou le long des voies navigables :

- Ligne 87 – Lessines - Renaix : aménagement de la piste RAVeL entre Lessines et Flobecq, sur l'itinéraire EuroVelo 5 ;



- Ligne 98A dans le Bois d'Angre à Honnelles : aménagement du RAVeL entre le chemin du Caillou-qui-Bique et la Maison du Garde ;

- Ligne 108 – Binche - Erquelinnes : aménagement de la liaison à la Sambre à Erquelinnes.

- Ligne 156 – Chimay - Mariembourg : aménagement du tronçon entre Virelles et Vaulx, y compris la rénovation de la partie inférieure du viaduc de Virelles ;

- La Meuse à Namur : aménagement d'une rampe en rive droite de la passerelle du Pont du Luxembourg et mise en service définitive de la passerelle ;

- La Meuse à Engis : nouveau RAVeL à travers les zonings d'Hermalle-sous-Huy et de Clermont-sous-Huy, composante des itinéraires EuroVelo 3 et EuroVelo 19-Meuse à vélo ;

- Liaison RAVeL Ourthe à Chênée – Ligne 38 à Vaux-sous-Chèvremont, composante de l'EuroVelo 3 ;



- L'Ourthe : aménagement du RAVeL et de deux passerelles entre Comblain-Fairon et Hamoir.

Signalons également l'asphaltage de la Ligne 38 entre Herve, Thimister-Clermont et Aubel ainsi que du dernier tronçon de la Vennbahn-Ligne 47 entre Auel et Oudler.



Enfin, tout l'itinéraire régional W4 « Canaux, fleuves et rivières » entre Estaimpuis et Anhée est désormais signalé et balisé suite à la pose des panneaux le long du RAVeL du Canal Nimy-Blaton-Péronnes et de l'Escaut entre Blaton, Péruwelz, Tournai et Escanaffles.

De nombreux travaux sont déjà programmés pour l'année 2020.

Pour vous tenir au courant des dernières actualités liées au Réseau Autonome des Voies Lentes, nous vous invitons à consulter régulièrement le [site internet du RAVeL](https://www.spw.wallonie.be/ravel), et la carte interactive des RAVeL et Véloroutes de Wallonie. Celle-ci permet de visualiser le RAVeL sur les photos aériennes de la Wallonie ainsi que d'afficher l'indication des incidents/chantiers sur le RAVeL et des itinéraires de déviation. Il est aussi possible de

télécharger des fichiers .gpx des sections du RAVeL. N'hésitez pas également à nous tenir au courant des nouveaux tronçons de pré-RAVeL ou de voies vertes aménagés au sein de vos communes via l'adresse ravel.dgo1@spw.wallonie.be.

Le RAVeL s'agrandit, les discontinuités disparaissent progressivement, un effort est mené par le SPW et les Communes pour offrir une infrastructure de qualité et bien entretenue. Profitez de ces voies uniques pour vous rendre au travail, aller à l'école, faire vos courses, pratiquer votre sport préféré, ou tout simplement pour découvrir nos villes et nos campagnes sous un nouveau jour ... à pied, à vélo, en trottinette, à cheval...

Plus de RAVeL, Plus de mobilité, Plus de plaisir!



Je teste l'électrique ! Dernière chance de participer.

Lancé en mai 2017, le projet « Je teste l'électrique ! » touche doucement à sa fin. À ce jour, près de 7 500 personnes ont eu la chance d'essayer le vélo à assistance électrique, et force est de constater que les retours d'expérience sont très positifs. Envie de vous faire votre propre idée ? Inscrivez-vous avant le 5 janvier pour la prochaine et dernière période de prêt et disposez gratuitement d'un vélo à assistance électrique, pendant quinze jours, en février, mars ou avril 2020. Infos, conditions de participation et choix parmi les 77 vélocistes partenaires de la Wallonie sur jetestelectrique.be.

Emportierage, ô désespoir...

Le cru 2020 du Petit Larousse illustré, sorti en mai dernier, comporte, entre autres nouvelles entrées, le néologisme « emportierage ». Équivalent français du « dooring » anglais, ce terme, validé dès 2014 par l'Office québécois de la langue française, désigne le fait pour un cycliste d'être heurté par une portière d'un véhicule à l'arrêt ouverte inopinément. L'emportierage représenterait environ 15 % des accidents impliquant un cycliste. Pour s'en prémunir, mieux vaut garder une distance d'au moins un mètre par rapport aux véhicules immobiles. Les automobilistes sont eux invités à adopter la technique de la « poignée hollandaise ». Une petite vidéo humoristique de Bruxelles-Mobilité pour mieux comprendre : [ici](#).

Une prime pour le vélotaf en Brabant wallon.

Plusieurs provinces et communes offrent à leurs habitants une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique (voir notre liste sur mobilite.wallonie.be). C'était déjà le cas du Brabant wallon, qui a récemment revu son système d'aide à l'acquisition, en l'étendant à d'autres types de vélos et à certains engins de déplacement (vélo classique/pliant/cargo, trottinette électrique, gyroroue...). Dorénavant, la Jeune Province rembourse 20% du montant de l'achat, avec un plafond variable selon le matériel acheté, pour autant qu'il soit utilisé régulièrement dans le cadre des trajets domicile-travail. En outre, les personnes de plus de 65 ans peuvent bénéficier d'une prime, sans autre condition que leur âge, pour l'achat d'un VAE. Plus de précisions sur le site du Brabant wallon

Un parking vélo high-tech à la gare de Louvain-la-Neuve

Fruit de la collaboration entre LLN Science Park et Alliance Centre BW, un parking vélo BIKEEP est disponible depuis septembre dernier juste derrière la gare de Louvain-la-Neuve. 10 emplacements hautement sécurisés peuvent être utilisés gratuitement par les travailleurs du parc scientifique disposant d'une carte MOBIB. À noter qu'un trajet à vélo entre le LLN Science Park et le centre-ville ne prend que 5 à 8 minutes, ce qui est imbattable en voiture !

Bike and Win, une appli qui transforme en jeu les déplacements à vélo !

Depuis septembre, les particuliers ou les entreprises peuvent télécharger cette application pour smartphone, dont le but est de créer des challenges qui encouragent les participants à se déplacer à vélo. Chaque défi, à relever seul ou en groupe, consiste à parcourir une certaine distance en un temps défini (court, moyen et long terme), avec à la clef une récompense offerte par l'organisateur du défi. Les utilisateurs ont en outre accès à des statistiques motivantes, comme l'argent et le CO² économisés par rapport à des trajets équivalents effectués en voiture. À l'origine du projet, deux vélotafeurs liégeois inspirés : Guillaume Kherckhofs et Antoine Safin. www.bikenwin.com

En 2019, les entreprises les plus vélo-actives sont... !

Le workshop annuel Tous vélo-actifs se tiendra le 24 janvier prochain. Ce sera, entre autres, l'occasion pour le Ministre de la Mobilité Philippe Henry de décerner leur label aux entités vélo-actives. En 2019, 22 structures, privées et publiques, ont été auditées par la Cellule Mobilité de l'UWE et la société Traject, dans le but de se voir attribuer un certain nombre d'étoiles, sur un maximum de cinq, en fonction de différents critères considérés comme utiles pour le développement de l'usage du vélo dans le monde du travail. Équipements mis à disposition des vélotafeurs, actions de sensibilisation, incitants financiers, nombre de cyclistes... tout est passé au crible et rigoureusement analysé afin que le label soit le plus objectif et transparent possible. Notons que six entreprises ayant tout récemment rejoint la communauté Tous vélo-actifs seront également mises à l'honneur. veloactif.be

Comment bien utiliser un VAE ? On vous dit tout dans notre brochure !

En quoi consiste un vélo à assistance électrique ? Comment et où peut-on rouler ? À quoi faut-il faire attention ? Quelles sont les obligations ? Vous trouverez les réponses à ces questions et à bien d'autres dans la brochure « Le Vélo à assistance électrique – Comment bien utiliser un VAE » récemment mise en ligne sur mobilite.wallonie.be. Elle est le fruit de la collaboration entre la Cellule Wallonie cyclable, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière et Pro Velo.

Mouillé/Pas mouillé ?

On vous en parlait plus haut : sous notre climat, les cyclistes quotidiens ne seraient importunés par la pluie qu'environ 8 % du temps. Un chiffre bien loin des idées reçues... Pour le prouver, Tous vélo-actifs souhaite connaître votre expérience personnelle : jusqu'au premier mars, encodez vos trajets domicile-travail effectués à vélo sur veloactif.be et précisez si vous avez été mouillé... ou pas ! Plus vos témoignages seront nombreux, plus les résultats obtenus seront pertinents. Nous sommes impatients de les connaître !

Contact:

Loïc Calicis , cellule WaCy
wallonie.cyclable@spw.wallonie.be